

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal d'Albertville, tenue le 18 mai 2023 à 19h00, à l'édifice municipal d'Albertville, à la salle communautaire, sous la présidence du maire, M. Martin Landry

SONT PRÉSENTS: MESDAMES : GÉRALDINE CHRÉTIEN, JENNYFER RUEL, VALÉRIE POTVIN ET GILBERTE POTVIN

 MONSIEUR : JACQUES JONCAS

EST ABSENTE : MADAME : DENISE DESMARAIS

AINSI QUE MME MÉLISSA HÉBERT, DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Après déclaration du quorum, le maire déclare la session ouverte.

124-05-2023 : LECTURE ET ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Jacques Joncas secondé par Mme Valérie Potvin et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté.

Vote pour : 5 et vote contre : 0

1. Vérification du quorum et ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Octroi du contrat des travaux de pavage du Rang 5 Nord
4. Dépôt de l'estimation des coûts du projet de municipalisation des chemins privés
5. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2023-03 concernant un emprunt pour le chemin du 2ième Rang Nord
6. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2023-04 concernant un emprunt au fonds de roulement pour le chemin des Érables
7. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2023-05 concernant un emprunt au fonds de roulement pour le chemin des Hérons
8. Promesse de cession des parts indivises du chemin des érables - Approbation et autorisation de signature
9. Aide financière au Garage Coop d'Albertville
10. Période de question
11. Levée de l'assemblée

125-05-2023 : OCTROI DU CONTRAT DE PAVAGE DU RANG 5 NORD

Considérant que la Municipalité D'Albertville a procédé à un appel d'offres public pour les travaux de pavage du Rang 5 Nord.

CONSIDÉRANT que deux (2) soumissions ont été reçues, soit Les Pavages des Monts et Eurovia. Les prix obtenus sont les suivants :

1. Les Pavages des Monts : 310 087.03 \$ taxes incluses
2. Eurovia. : 353 099.72 \$ taxes incluses

Par conséquent, il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'octroyer le contrat de travaux de pavage du Rang 5 Nord au montant de 310 087.03\$ (taxes incluses).

Vote pour : 5 et vote contre : 0

126-05-2023 : AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2023-03 CONCERNANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LA MUNICIPALISATION DU CHEMIN DU RANG 2 NORD

M. Jacques Joncas, conseiller, par la présente.

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2023-03 concernant le règlement d'emprunt pour les services professionnels ainsi que l'acquisition des emprises actuelles et projetés pour la municipalisation du chemin du Rang 2 Nord.
- Dépose le projet de règlement 2023-03 ayant pour objet un emprunt pour les services professionnels ainsi que l'acquisition des emprises actuelles et projetés pour la municipalisation du chemin du Rang 2 Nord.

-
Vote pour : 5 et vote contre : 0

127-05-2023 : AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2023-04 CONCERNANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT POUR LA MUNICIPALISATION DU CHEMIN DES ÉRABLES

Mme Gilberte Potvin, conseillère, par la présente.

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2023-04 concernant le règlement d'emprunt au fonds de roulement pour les services professionnels ainsi que l'acquisition des emprises actuelles et projetés pour la municipalisation du chemin des Érables.
- Dépose le projet de règlement 2023-04 ayant pour objet un emprunt pour les services professionnels ainsi que l'acquisition des emprises actuelles et projetés pour la municipalisation du chemin des Érables.

-
Vote pour : 5 et vote contre : 0

128-05-2023 : AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2023-05 CONCERNANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT POUR LA MUNICIPALISATION DU CHEMIN DES HÉRONS

Mme Géraldine Chrétien, conseillère, par la présente.

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2023-05 concernant le règlement d'emprunt au fonds de roulement pour les services professionnels ainsi que l'acquisition des emprises actuelles et projetés pour la municipalisation du chemin des Hérons.
- Dépose le projet de règlement 2023-05 ayant pour objet un emprunt pour les services professionnels ainsi que l'acquisition des emprises actuelles et projetés pour la municipalisation du chemin des Hérons.

-
Vote pour : 5 et vote contre : 0

129-05-2023 : PROMESSE DE CESSION DES PARTS INDIVISES DU CHEMIN DES ÉRABLES – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT que la municipalité a effectué la vente des terrains sur le chemin des Érables;

CONSIDÉRANT que la vente incluait une part indivise de 1/13 du chemin et que cette part a été cédée gratuitement aux acheteurs;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire municipalité le chemin des Érables;

CONSIDÉRANT que la municipalité a envoyé des promesses de cession des parts indivises à tous les propriétaires, à l'exception d'un seul qui n'avait pas cette clause au contrat;

Par conséquent, Il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Valérie Potvin et résolu unanimement d'approuver les promesses de cessions et d'autoriser M. Mario Lavoie, chargé de projet, à signer les promesses de cession.

Vote pour : 5 et vote contre : 0

130-05-2023 : AIDE FINANCIÈRE AU GARAGE COOP D'ALBERTVILLE

Les conseillers M. Jacques Joncas et Mme Géraldine Chrétien se retirent de la discussion puisqu'ils siègent au conseil d'administration de la COOP;

Considérant que la municipalité d'Alberville a à cœur la continuité de la COOP qui offre des services de proximité et un endroit à caractère social qui nous permet de se rassembler;

Considérant que le conseil d'administration de la COOP désire poursuivre les opérations et a la volonté de redresser la COOP;

Considérant la restructuration en cours et à venir;

En conséquence, il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Valérie Potvin et résolu unanimement d'accorder une aide financière immédiate de 5000\$

Mme Gilberte Potvin se retire du vote.

Vote pour : 2 et vote contre : 0

Abstention : 3

131-05-2023 : PÉRIODE DE QUESTION

Aucune

132-05-2023: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Jennyfer Ruel, secondé par Mme Valérie Potvin et résolu unanimement de lever la séance à 20h18.

Vote pour : 5 et vote contre : 0

Martin Landry
Maire

Mélissa Hébert
Directrice générale/greffière-trésorière

Je, Martin Landry, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.